



Convention et prix du personnel de service

Convention et prix du personnel de service

Lors de votre réception, le maitre d'hôtel sera votre interlocuteur durant toute la prestation.

La vacation est de 7h30, au-delà les heures supplémentaires seront facturées.

Le personnel sera présent 2h00 avant l'arrivée des convives afin d'assurer la mise en place de votre réception.

Maitre d'hôtel 180.00 € charges comprises (150.00 € hors charges)

Cuisinier 180.00 € charges comprises (150.00 € hors charges)

Serveur 144.00 € charges comprises (120.00 € hors charges)

Commis de cuisine 144.00 € charges comprises (120.00 € hors charges)

Heure supplémentaire 26.00 € charges comprises (22.00 € hors charges)